



VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE

MAINTENIR LE CAP!

ANN LEVASSEUR, B.Com CIM

Conseillère en placement, Vice-présidente
Gestionnaire de portefeuille

450 680-2380 | LevasseurA@vml.ca

PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

GESTION DE PATRIMOINE

Actions accréditatives québécoises

Avantage : Crédit et déduction
d'impôt élevés

Niveau de risque : Très élevé

Les gouvernements fédéral et provincial accordent aux compagnies minières québécoises des déductions et crédits d'impôt sur les coûts de travaux d'exploration.

L'exploration de ressources naturelles peut s'avérer très onéreuse et est très risquée. Il n'existe aucune garantie que les ressources seront exploitables.

Les compagnies d'exploration minière doivent, de façon régulière, financer leurs travaux d'exploration. Pour attirer des investisseurs à financer ces projets, elles peuvent renoncer à ces déductions et crédits et les transmettre aux investisseurs. Ces déductions peuvent parfois atteindre 100% de l'investissement.

Dû au niveau de risque très élevé de ces placements, ainsi que le crédit d'impôt élevé, ce type de placement convient aux investisseurs ayant la capacité de prendre un niveau de risque très élevé et atteignant un taux d'imposition élevé.

(Ces informations sont à titre indicatif. Pour en connaître davantage sur les actions accréditatives ou pour savoir si ces produits sont convenables pour vous, je vous invite à communiquer avec moi ou votre comptable.)



Édition août 2021

INVESTIR

ESG : Que signifie ce terme en investissement?

L'investissement ESG, ou investissement responsable, c'est choisir d'investir dans des entreprises dont les politiques respectent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Investir selon sa conscience n'est pas nouveau, il y a eu des fonds éthiques dans le passé et de nombreux investisseurs sont diligents et investissent dans des entreprises qui font preuve d'une gestion et d'opérations éthiques. Mais ce type d'investissement est devenu beaucoup plus défini au fil des ans, ce qui a contribué à sa popularité et à la croissance de la demande de nouveaux produits qui englobent les entreprises intégrant des facteurs ESG.

Voici des exemples des facteurs ESG :

Environnement : changements climatiques, pollution, efficacité énergétique;

Société : condition de travail, région de conflit, diversité d'employé;

Gouvernance : éthique d'affaire, corruption, contrôles internes.

La popularité de l'investissement ESG est un exemple du pouvoir d'influence et de changement grâce à la demande et aux flux monétaires. Cela témoigne également de l'importance que les gens accordent au bien-être des autres et aux aspirations collectives de croissance et de vie meilleure. C'est là que réside le sens de l'investissement responsable à travers des facteurs ESG.

LE MOT DU MOIS

Diversification : Dans le contexte de placement, la diversification est simplement de ne pas avoir tous vos œufs dans le même panier. Cependant, cela ne veut pas dire avoir plusieurs comptes dans diverses institutions financières. Cela veut dire investir dans différents types d'actifs (espèces, obligations, actions), et dans différents secteurs et de titre. La diversification est l'un des éléments importants pour gérer le risque et la volatilité du portefeuille. Et il fait partie intégrante d'une bonne stratégie de placement.

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes (LB : TSX).

OCRCVM

Réglementé par
l'organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

FCPE
MEMBRE